



Compte Rendu

de la

Bilatérale Réseau

Du 31 Mars 2020

L'Entreprise était représentée par :

Georges ICHKANINAN (DRH Réseau), **Jean-Claude LARRIEU** (Directeur Général adjoint de la Sécurité), **Olivier BANCEL** (Directeur Général des Opérations et de la Production) et **Caroline GIRARD** (adjoint RS Réseau).

La délégation UNSA-Ferroviaire était composée de :

Christophe THETIER (Secrétaire Fédéral Réseau et G&C), **Adrien LEROY** (Expert Circulation) et **Benoit THEVENARD** (Expert M&T)

Cette réunion, organisée en téléconférence, avait pour but d'échanger sur la situation actuelle du COVID 19 et de ses conséquences sur le fonctionnement de la SA Réseau. Le DRH Réseau avait validé le fait que le Secrétaire Fédéral Réseau contacte chaque DRH des 6 périmètres de la SA afin d'échanger sur les fonctionnements mis en place.

Chaque périmètre a son propre fonctionnement mais doit permettre de véhiculer l'information.

Afin d'organiser au mieux ces échanges, la délégation UNSA-Ferroviaire avait transmis les sujets qu'elle voulait voir aborder lors de cette bilatérale.

Après une présentation succincte des participants, les sujets ont été abordés :

- *Quel est le bilan humain de confinement sur Réseau à la suite de la pandémie (décès, agents infectés, agents en contacts, agents qui gardent leurs enfants...)?*

Afin d'être le plus précis possible, le DRH nous a transmis les chiffres actualisés du 30 mars à 19h00. Sur Réseau, 757 confinements pour les agents en contact, 583 cas dont 252 cas avérés et 331 suspicions. Une répartition a été faite par périmètre :

Périmètre	Cas avérés	Suspensions	Confinements Agents contact
ZPSE	7	38	20
ZPA	6 dont 1 en réanimation	73	135
ZPNEN	19 dont 1 en réanimation	133	170
DG IDF	189 (total des cas et suspicions)		404
SR	3	20	Pas de données
DAC	2	3	28
Infrarail	0	7	Pas de données
DT	26 dont 2 hospitalisations	57	Pas de données



Selon le DRH, la croissance est nettement ralentie depuis 3 ou 4 jours mais il reste prudent avec la situation qui peut évoluer rapidement.

- *Conseil de discipline : l'UNSA vous demande un report des conseils de discipline après le confinement en donnant notre engagement que le dépassement du délai ne sera pas un motif de vice de forme. Ce sujet est à voir également avec les autres OS.*

Le DRH nous informe que les 3 conseils de discipline où la convocation a déjà été envoyée sont maintenus en visioconférence. Il est impossible de prévoir un report. Les autres procédures sont reportées.

- *Le DRH du groupe a annoncé la rédaction de fiches métiers à la suite de la pandémie. Savez-vous quand ces fiches métiers seront validées et mises en application ?*

Le DGOP nous explique les conditions de réalisation des fiches rédigées par une Task force. Aujourd'hui, 26 Fiches de prévention COVID 19 sont réalisées avec l'aide « d'experts terrains » et vont atteindre prochainement les 30 fiches. Elles sont disponibles sur un sharepoint : <https://snf.sharepoint.com/sites/PreventionsanitaireCOVID-19GrpO365>

Elles sont toutefois évolutives et peuvent ainsi être améliorées avec de la pratique. Le DGOP attire notre attention sur le fait que les dernières fiches mises sur le lien doivent être consultées lors du briefing. Elles sont applicables dès qu'elles sont accessibles sur le lien.

- *L'UNSA apprend que certains chantiers « non essentiels à la sécurité » sont programmés. Or, il est annoncé que le pic de la pandémie pourrait survenir à la même période (Voir courrier de Jean-Claude LARRIEU auprès des Directions techniques pour la préparation des chantiers). En termes de sécurité et santé du personnel, il est nécessaire que les préconisations soient respectées et que seuls les travaux nécessaires à la sécurité des circulations soient maintenus. Il nous faut connaître la position de Réseau sur ce sujet. Même question pour les chantiers d'investissements.*

Le DGOP nous fait un point d'étape sur la production.

En ce qui concerne la maintenance :

Cela fait 2 semaines qu'a été annoncé le confinement. De ce fait, tous les gros chantiers d'investissements ont été arrêtés le plus proprement possible mais rapidement. Nous avons tous constaté la réduction du plan de transport mais également que le strict minimum était assuré, aujourd'hui, pour la maintenance. Les effectifs des postes d'aiguillage et des brigades ont été largement réduits pour éviter les risques de contamination. Tout est fait pour que les agents travaillent en toute sécurité. L'Entreprise souligne l'énorme engagement des agents.



Sur la reprise des chantiers :

La reprise ne peut en aucun cas survenir dès la fin du confinement, il faut donc la préparer. Des instructions ont donc été données aux CSPS et aux PO pour mettre à jour le PGC de chaque chantier. La Direction a commencé à faire un inventaire des chantiers et a réfléchi à l'organisation d'une reprise. Plus l'attente est longue et plus de chantiers seront abandonnés.

Il faudra également remettre en route la chaîne logistique d'approvisionnement. Pour les gros chantiers style RVB Suite Rapide ou Chantier "Grand Paris", cela peut prendre quelques mois. Il est également impératif de superviser la maintenance et d'organiser la maintenance du réseau à court et moyen terme. Les missions non essentielles aujourd'hui risquent de l'être demain si elles sont laissées de côté. Si l'on ajoute à cela la préparation de la saison chaude, l'accumulation de retards risque de devenir irrattrapable. Certaines opérations deviennent urgentes notamment celles pour rouvrir des lignes fermées (exemple : les affaissements de talus près de Strasbourg en Alsace sur la LGV Est et à Sèvres en IDF ont rendu les voies impraticables). Ces chantiers n'ont pas pu reprendre du fait de la pandémie et l'état risque de se dégrader. Il faut donc réorganiser les chantiers en y associant les partenaires industriels.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, un travail pour ordonnancer les travaux doit être réalisé, afin de se préparer au mieux pour le jour de la reprise. Mais sans se précipiter, il faudra faire les choses progressivement avec tout d'abord la remise en fonctionnement propre du réseau. Dans un premier temps, il faut assurer la maintenance classique (tournées chaleur, conformité...) et dans un deuxième temps, la reprise des chantiers sur lignes exploitées ... Il ne faudra pas que l'Entreprise fasse fi du traumatisme des agents Ils sont choqués, fragilisés. Cette situation anxiogène peut devenir accidentogène ... Il faudra donc redoubler de prudence.

- *Pouvez-vous nous communiquer les mesures prises et celles qui minimiseraient le risque en cas de reprise éventuelle de certains chantiers ?*

Le DGS nous fait un point d'étape sanitaire :

De nombreux rappels ont été faits sur les gestes barrières. Un approvisionnement d'eau et de savon est fait régulièrement pour se laver les mains.

L'approvisionnement en gel, lingettes et masques a été difficile du fait de la pénurie et des difficultés d'acheminements. Aujourd'hui, les commandes arrivent et sont mises à disposition. Des recommandations sont également prévues pour le nettoyage des outils et pour les surfaces de travail en cas de passation de service.

La 1ère mesure de prévention est de réduire le risque à la source en analysant les facteurs.

Pour les sièges : le télétravail.

Cette mesure concerne actuellement près de 90% des effectifs de ce périmètre.



Dans les postes d'aiguillage et commandes centralisées :

Actuellement, il y a moins de postes ouverts avec une réduction de 50% des équipes qui travaillent.

Des mesures ont également été prises sur l'organisation du temps de travail avec une réduction des horaires et la mise en place de 2x8 sauf pour certains itinéraires du FRET.

Pour les autres agents du terrain :

Une réduction considérable des équipes et de la charge de travail du fait de l'arrêt des chantiers. Avec la baisse des circulations, les tournées de surveillance peuvent donc se faire sous DFV avec un agent seul. Il est nécessaire de respecter les gestes barrières lors des tâches. Néanmoins, si la distance prévue de 1 mètre n'est pas possible, les agents doivent se munir de masques chirurgicaux. Des masques sont distribués depuis ce jour à cet effet... Pour certaines situations, il faut se reporter aux fiches métiers mises à disposition.

Une Task force a également été mise en place pour répondre rapidement aux questions liées au COVID 19. Malgré le fait qu'une organisation était prévue bien avant la pandémie, personne ne pensait que la situation actuelle serait si grave.

L'UNSA-Ferroviaire alerte sur la procédure de mise et de retrait des masques qui est inconnue des agents. Une formation aux bonnes pratiques est demandée par notre délégation. (JC Larrieu prend note de la question). Pour l'UNSA-Ferroviaire, il ne faudra pas se précipiter pour la reprise. Notamment, si tous les risques ne sont pas écartés pour les agents. Il est sage d'attendre les annonces du Gouvernement pour une reprise des activités. Quant aux fiches métiers, il faut s'assurer que ce sont les dernières versions qui puissent être accessibles aux agents pour les briefings. L'absence des dirigeants de proximité ne rassure pas les cheminots qui se sentent délaissés par leur hiérarchie et qui s'inquiètent de l'évolution de la situation.

- *Les heures de télétravail doivent respecter les tableaux de service. Le télétravail doit aussi tenir compte du droit à la déconnexion. L'UNSA demande qu'un rappel soit fait auprès des CSE et soit décliné aux établissements.*

Le DRH va faire un rappel aux établissements pour que la réglementation en vigueur soit respectée.

- *Rémunération : les agents s'interrogent sur leur rémunération. Les OS demandent qu'une information claire soit envoyée aux agents pour clarifier cette situation. Le relais se fait-il par SA ?*

Le DRH Réseau fait un point régulier avec les RRH établissements tout en respectant les recommandations émises par le GPF. Si certaines situations sont parfois difficiles à appréhender, les questions sont portées auprès du DRH du groupe.



- Concernant la note du GPU sur les repos et congés, l'UNSA demande des éclaircissements sur le sujet. Quelle est l'application pour les agents qui ont continué leur service durant le confinement et pour ceux qui sont en arrêt maladie ? L'UNSA demande également des éclaircissements sur la notion de nécessité de service ?

Le DRH Réseau précise que ce sujet est traité au niveau national. Quant à la notion de nécessité de service, elle concerne la présence des agents sur le terrain et le cadre d'organisation de production. Concernant les cas spécifiques, une réflexion est en cours.

- L'UNSA demande que la liste des représentants du personnel soit envoyée aux agents afin que ceux-ci puissent remonter leurs questions.

Le DRH Réseau n'est pas favorable à cette demande mais n'exclut pas cette idée. Une réponse nous sera apportée prochainement.

Une prochaine réunion devrait se tenir dans moins de quinze jours pour faire un point sur l'évolution de la situation. D'ici là, vous pouvez faire parvenir vos questions aux élus de votre CSE ou en écrivant au Secrétaire Fédéral en charge de Réseau : thetier.c@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHÉRER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>CONTRACTUELS</p> <p>EXPERTISE</p> <p>Hot-Line Juridique</p> <p><small>METIERS</small></p> <p><small>Filières</small></p> <p><small>Syndicat de services</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Service public</p> <p>Savoir-faire</p> <p><small>Carrières</small></p> <p>Autonome</p> <p>STATUT</p> </div> </div> <p style="text-align: center; font-style: italic;">A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !</p>	<p>Nom:</p> <p>Prénom:</p> <p>Direction:</p> <p>Adresse Pro:</p> <p>.....</p> <p>Collège:</p> <p>Tél:</p> <p>Mail:</p>
<p>Fédération UNSA-Ferroviaire</p> <p>56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS</p> <p>Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org</p>	